

CULTES
ET SANCTUAIRES
EN SARTHE
ET EN MAYENNE
DANS L'ANTIQUITÉ

**DES
DIEUX
&
DES
HOMMES**

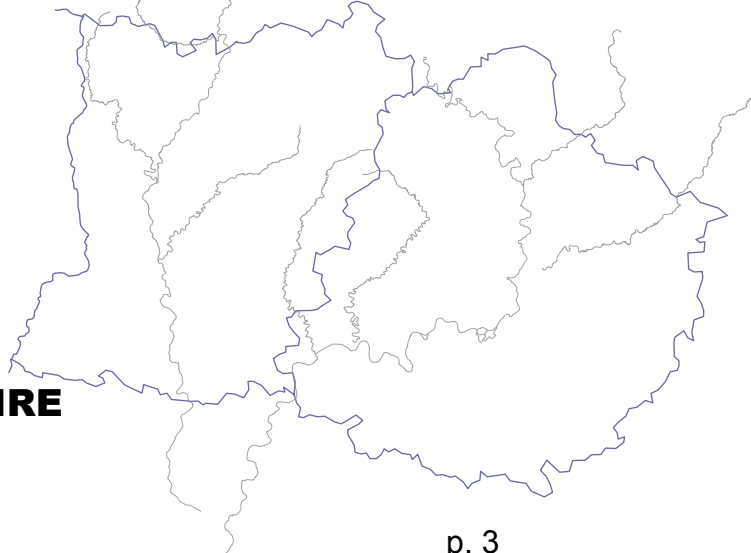


Inrap

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

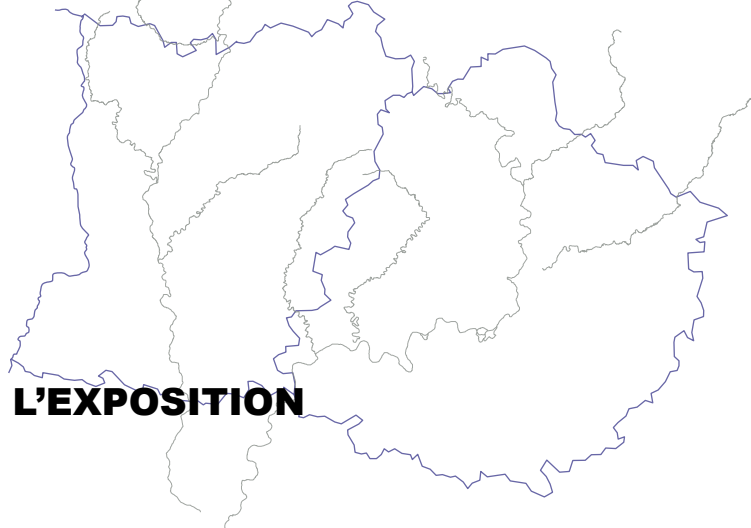
carrière
plantagenêt
MUSÉE
D'ARCHÉOLOGIE
ET D'HISTOIRE





SOMMAIRE

Présentation de l'exposition	p. 3
Carré Plantagenêt, musée d'archéologie et d'Histoire	p.4
L'INRAP, Institut national de recherches archéologiques préventives	p. 5
DRAC Pays de la Loire	p. 6
Synopsis de l'exposition	p. 8
Qui sont les Aulerques Cénomans et Diablintes	p. 9
La religion en Gaule romaine	p. 10
Les sanctuaires et lieux de cultes chez les Aulerques	p. 11
La fréquentation des sanctuaires	p. 12
Ex-voto et <i>defixio</i>	p. 13
Autour de l'exposition : les animations	p. 14
Le catalogue	p. 16
Les rencontres internationales <i>Instrumentum</i>	p. 17
Générique et remerciements	p. 18
Informations pratiques	p. 19



PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION

La religion est omniprésente dans la vie quotidienne des Gallo-Romains. Les lieux de culte, très fréquentés, étaient des espaces privilégiés de communication avec les divinités, à la ville comme à la campagne. De nombreux sanctuaires ont été fouillés en Sarthe et en Mayenne et sont riches d'offrandes, statuettes et ex-voto, qui seront présentés. Il sera également question de l'étroite relation entre pouvoir politique et religion ainsi que du rôle social et parfois même économique de ces édifices religieux. Grâce à des découvertes archéologiques régionales récentes, il s'agit d'une exposition phare sur les pratiques religieuses durant l'Antiquité gallo-romaine.



Allonnes
Sanctuaire de Mars Mullo
Aquarelle couleur de Jean-Claude Golvin, 2015
© Carré Plantagenêt - musée d'archéologie et d'histoire du Mans

LES PARTENAIRES

Cette exposition a été réalisée conjointement entre trois partenaires :

- La ville du Mans, Carré Plantagenêt - musée d'archéologie et d'histoire du Mans
- L'Inrap, Institut national de recherches archéologiques préventives
- Le Service régional de l'Archéologie, DRAC Pays de la Loire

CARRÉ PLANTAGENÊT **musée d'archéologie et d'Histoire du Mans**

Au cœur de la ville du Mans, à la jonction entre la Cité Plantagenêt et la ville nouvelle, se trouve le musée d'archéologie et d'histoire. Inauguré en juin 2009, le musée est un espace ouvert et accueillant, conciliant une architecture résolument contemporaine et la préservation des anciens bâtiments de l'imprimerie Monnoyer aujourd'hui rénovés.

A travers le parcours des collections permanentes, le visiteur découvre l'histoire du territoire sarthois depuis la préhistoire jusqu'à la fin du moyen-âge en cinq chapitres eux-mêmes divisés de manière thématique :

- La préhistoire
- La protohistoire
- L'époque gallo-romaine
- Le haut Moyen Age
- Le maine médiéval

Riche d'objets archéologiques conservés pour certains depuis le 19^{ème} siècle ou suite aux fouilles réalisées sur le territoire depuis les années 1970, le visiteur découvre les modes de vie de nos ancêtres. Des objets remarquables sont à noter : le trésor de monnaies cénomannes découvert sur les bords de l'Huisne en 1997, la Vénus de Rextuganos, la corne à boire en verre, le suaire de Saint Bertrand ou encore le trésor de Coëffort et l'émail Plantagenêt.

Pédagogique, le parcours est ponctué de maquettes, de restitutions par aquarelles, de livres de l'archéologie, de bornes interactives et d'espaces scénographiés.

Doté d'un auditorium, de salles d'activités, d'un centre de documentation et d'un salon de thé – le Café Carré – le musée est un lieu pour tous au cœur de la cité Mancelle.



Carré Plantagenêt, Musées du Mans © Alain Szczuczynski



L'INRAP **Institut national de recherches archéologiques préventives**

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise chaque année quelque 1 500 diagnostics archéologiques et 250 fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et dans les Dom. Créé par la loi de 2001 sur l'archéologie préventive, l'Inrap est le seul opérateur public compétent sur l'ensemble du territoire et pour toutes les périodes, de la Préhistoire à nos jours. Héritier de trente ans d'expérience, il intervient sur tous les types de chantiers : urbain, rural, subaquatique, grands tracés linéaires.

À l'issue des chantiers, l'Inrap assure l'exploitation des résultats et leur diffusion auprès de la communauté scientifique : près de 300 de ses chercheurs collaborent avec le CNRS et l'Université. Ses missions s'étendent à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public : ouverture des chantiers au public, expositions, publications, conférences, production audiovisuelle.

www.inrap.fr



DRAC PAYS DE LA LOIRE

La Direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire est un service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication placé sous l'autorité du préfet de région. Elle met en œuvre la politique culturelle nationale de l'État en l'adaptant au contexte régional. La DRAC étudie, conserve et valorise le patrimoine. Elle favorise la création artistique sous toutes ses formes par le soutien, le conseil et l'expertise des projets et structures culturelles et vise à l'accès de tous à la culture et à l'art.

La DRAC pilote la politique d'étude, d'inventaire, de protection et de conservation du patrimoine archéologique conformément au livre V du patrimoine.

Les missions de la conservation régionale de l'archéologie s'organisent autour de cinq thématiques principales :

La programmation, l'autorisation et le contrôle scientifique

La conservation régionale de l'archéologie mène la politique de détection et d'étude du patrimoine archéologique régional. Elle programme, autorise et exerce un contrôle scientifique sur les opérations archéologiques réalisées, préventives et programmées. Elle assure l'étude des découvertes archéologiques fortuites.

La réalisation de la carte archéologique nationale

La conservation régionale de l'archéologie met à jour la carte archéologique nationale qui rassemble toutes les données disponibles relatives au patrimoine archéologique : sites archéologiques connus, opérations réalisées, mesures de protection.

La protection du patrimoine

La conservation régionale de l'archéologie assure le porter à connaissance des informations relatives au patrimoine archéologique.

Elle définit les zones de présomption de prescription archéologique ou ZPPA.

Elle engage une action pénale en cas de fouilles archéologiques clandestines, de destructions de vestiges ou d'utilisation de détecteurs de métaux sans autorisation.

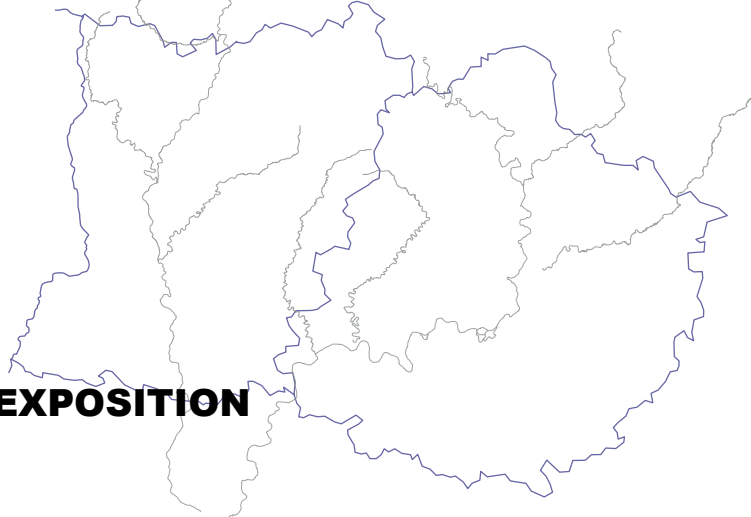
La conservation du patrimoine

La conservation régionale de l'archéologie est destinataire et responsable de l'ensemble de la documentation issue des recherches archéologiques : mobilier archéologique, documentation scientifique et rapports d'opérations.

Elle contrôle le classement et le conditionnement de cette documentation. Elle veille à la conservation, la restauration et la consultation de cette documentation et assure l'application du régime de propriété propre aux vestiges archéologiques.

La diffusion et la valorisation

La conservation régionale d'archéologie accompagne la valorisation scientifique et culturelle du patrimoine archéologique. Elle organise chaque année les Journées archéologiques régionales et assure la publication du Bilan scientifique régional. Elle soutient les actions de diffusion de la recherche : publications, colloques, expositions.



SYNOPSIS DE L'EXPOSITION

Partie 1 : PRESENTATION DU TERRITOIRE, DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

- Qui sont les Aulerques Cénomans et Diablintes
 - 1.2 L'histoire des recherches archéologiques
 - 1.3 Quand les dieux vivent avec les hommes

Partie 2 : LES SANCTUAIRES LOCAUX

Les sanctuaires chez les Aulerques
La composition des sanctuaires

Partie 3 : L'ARCHITECTURE

Les chantiers de construction
La décoration des sanctuaires

Partie 4 : DIEUX ET FREQUENTATION DES SANCTUAIRES

- 4.1 Les dieux des Cénomans et des Diablintes
- 4.2 La fréquentation des sanctuaires
 - La consommation de nourriture dans les sanctuaires
 - La vie religieuse
 - Ex-voto et *defixio*



Statuette de Mars

Alliage cuivreux
2^e moitié du 1^{er} - 2^e s. ap. J.-C.
Juvigné
Jublains, musée archéologique départemental
© Gilles Kervella



QUI SONT LES AULERQUES CÉNOMANS ET DIABLINTES ?

Les deux peuples gaulois Aulerques, Cénomans et Diablintes, occupaient dans l'Antiquité des territoires limitrophes correspondant peu ou prou aux actuels départements de la Sarthe et de la Mayenne.

Ils sont connus par les textes antiques, les documents épigraphiques (fragments d'inscriptions), le monnayage, les fouilles archéologiques.

Dans la *Guerre des Gaules* en 57 av. J.-C. César est le premier à évoquer le peuple des Aulerques. Les chefs lieux des deux cités sont nommés sur la *Table de Peutinger* (copie médiévale d'une carte antique) : *Nudionnum* pour Jublains et *Subdinnum* pour le Mans.

Selon Pline l'Ancien, les Cénomans et les Diablintes sont des pérégrins c'est-à-dire des hommes libres qui n'ont pas le statut de citoyen romain.

La structuration du territoire

Après la conquête romaine (51 av. J.-C.) la création des cités et le développement des voies de communication structurent le territoire. Le Mans devient ainsi un centre relié aux capitales de cités voisines : Vieux, Evreux, Chartres, Orléans, Tours, Rennes via Jublains, Angers et Blois. Jublains est reliée de son côté à Bayeux, Vieux, Le Mans, Angers, et Avranches.

Outre les capitales de cités, existent des agglomérations secondaires de plus ou moins grande envergure. Chez les Aulerques Cénomans c'est le cas d'Allonnes, Trangé, Sablé sur Sarthe, Duneau, Aubigné Racan, Vaas, Oisseau le Petit. Ces villes ont des superficies qui varient de 16 ha (Vaas) à 100 ha (Allonnes).

Chez les Aulerques Diablintes, une agglomération secondaire est attestée à Entrammes. En revanche, les agglomérations de Saulges, Ernée et Lorraine sont plus délicates à définir.

L'économie

La cité des Cénomans bénéficie d'un sous sol varié avec d'abondantes ressources minérales (pierre de construction et pierre à chaux) et aussi d'importants gisements de minerai de fer. L'étendue de ces formations métallifères est à l'origine d'une activité économique importante pour la cité : la sidérurgie.

Il faut aussi mentionner l'exploitation de l'argile et les productions de céramiques communes de la Bosse.

L'or aurait été exploité dès l'âge du fer près de Jublains, sur les communes d'Oisseau et de Saint-Denis-de-Gastines.

Les fouilles archéologiques montrent également une économie fortement agro-pastorale centrée sur la culture des céréales et l'élevage de bétail.

Les lieux de culte

Un nombre élevé de sanctuaires a été relevé dans la cité des Cénomans. Certains ont une origine gauloise : Aubigné-Racan, Oisseau-le-Petit, Allonnes La Forêterie, Neuville-sur-Sarthe, Le Mans. Ce phénomène de perdurance s'observe assez fréquemment et illustre bien la politique romaine de conserver les lieux de culte préexistants. Cette volonté de syncrétisme permet une acculturation en douceur des populations locales soumises après la conquête.

Pour la cité des Diablintes, plusieurs sites culturels ont été dénombrés par des fouilles anciennes ou récentes et par des reconnaissances aériennes.



LA RELIGION EN GAULE ROMAINE

A partir de 50 avant notre ère, les villes de Gaule se voient dotées d'ouvrages d'urbanisme caractéristiques de la romanisation progressive : temples, *forum*, *domus*, thermes.

Le forum est une place où se réunit le sénat local sous l'autorité de l'Etat romain. Un temple est invariablement installé dans l'axe de la place, consacré au culte de Rome et d'Auguste qui associe les deux composantes du pouvoir : la déesse *Roma*, et l'empereur (Auguste), garant de la sauvegarde de l'Etat romain. Si nous n'avons plus guère de trace visible de ces temples, en revanche d'autres témoignent de l'importance des cultes municipaux associant l'empereur dans la construction de la religion publique de la cité. Ainsi à Jublains (*Noviodunum*) un autel fut consacré à Auguste associé au dieu *Jupiter Optimus Maximus*.

Dans les villes l'installation des habitants se fit en même temps que celle des dieux. Des temples et des édifices furent érigés progressivement dans l'espace urbain et sur ses marges, en fonction des besoins et des évolutions communautaires. Les villes furent ainsi peuplées de divinités chargées de veiller sur les activités et les individus composant la communauté urbaine. De ces panthéons urbains extrêmement variés, il ne reste que de rares témoignages, quelques statuettes, fragments sculptés ou inscriptions. Ainsi au Mans (*Vindunum*) Apollon, le dieu médecin, associé à *Sirona*, recevait un culte.

Toujours au Mans, les autorités locales ont décidé de la formation d'un étang sacré dans lequel pendant deux siècles des visiteurs ont jeté des objets personnels en signe de dévotion, monnaies et plaques en plomb roulées ou pliées.

A Allonnes, distant de 4 à 5 kilomètres de *Vindunum*, le lieu de culte gaulois fut promu comme un point fort du nouveau paysage urbain par les autorités locales. L'importance et le caractère public des cérémonies célébrées dans le sanctuaire sont clairement attestés par les fragments d'inscription mentionnant la cité qui honorait le culte de *Mars Mullo*. La divinité portant un nom romain - Mars - et une épithète locale propre aux peuples de l'Ouest dont la signification nous échappe - Mullo - reçut un temple monumental et des infrastructures permettant l'accueil des dieux choisis comme protecteurs des *pagi* (les subdivisions territoriales de la cité). La gestion du culte était assurée par un *flamine*, un prêtre qui selon la tradition romaine était chargé de la représentation d'un culte spécifique.

Hors des agglomérations, marquant la présence des dieux sur le territoire rural, les sanctuaires étaient tout aussi nombreux, entretenus par les communautés rurales. Souvent c'est le propriétaire de la grande *villa* voisine qui assurait l'embellissement du lieu de culte ou l'organisation des fêtes religieuses. En effet, le statut et le rôle actif des notables dans la politique locale imposaient un double devoir de civisme à l'égard des deux communautés qui peuplaient la cité : celle des hommes et celle des dieux. *L'évergétisme* des notables, bien attesté en Gaule, prenait la forme de cadeaux, banquets, spectacles pour les citoyens mais également la construction et l'entretien des lieux de culte.

Dans la sphère privée, des divinités diverses protégeaient le territoire de la maison ou l'ensemble des activités domestiques et économiques dont le chef de famille avait la responsabilité. On y retrouve notamment des statuettes de divinités comme Jupiter, Vénus, Minerve ou Mercure. Ce dernier avait une place importante dans les maisons et les boutiques car il était le dieu garant des gains et des profits. Vénus était la déesse du mariage, garante de la concorde du couple familial. La déesse Fortune qui jouait sur le destin était également une divinité courante de la sphère domestique. Il ne faut enfin pas oublier les « déesses mères » très fréquentes et qu'il faut associer à des Fortunes locales.



SANCTUAIRES ET LIEUX DE CULTE CHEZ LES AULERQUES

34 sanctuaires sont actuellement connus chez les Aulerques : 11 chez les Diablintes, 1 chez les Namnètes (Athée) et 22 chez les Cénomans.

Localisation

Certains sanctuaires publics connus sont situés à proximité des limites des territoires ; cela peut signifier une volonté de matérialiser les frontières tout en les plaçant sous la protection d'une divinité ou encore de répartir régulièrement les espaces de culte afin de permettre à tout un chacun de bénéficier de la proximité d'un grand pôle religieux. C'est le cas des sites de Sablé-sur-Sarthe, Aubigné-Racan, Oisseau-le-Petit. Les deux premiers constituent des cas spécifiques. En effet, bien qu'aménagés par les autorités aux marges du territoire, ils ne sont pas entourés d'un habitat groupé et ne devaient être ouverts qu'à l'occasion de cérémonies publiques annuelles.

A Jublains et au Mans, on ne sait rien du sanctuaire principal qui devait occuper un emplacement sur le forum. Cependant, l'implantation de deux sanctuaires périurbains à Allonnes et à Neuville-sur-Sarthe installés à une distance de 4 km au nord et au sud du Mans montre clairement le lien entre la capitale des Cénomans et ces édifices.

D'autres s'inscrivent au cœur ou en marge des agglomérations avérées d'Allonnes, Athée, Vaas. Dans les autres cas, l'environnement du sanctuaire est mal connu comme pour les sanctuaires de Juvigné et de Saint-Denis-du-Maine. Bien que d'extension et de complexité variées, aucun ne paraît relever d'une intervention publique. Il est vraisemblable qu'ils dépendaient d'un ou de plusieurs établissements ruraux avoisinants.

Chronologie

Les lieux de culte les plus précoces sont localisés chez les Cénomans. A Allonnes, le sanctuaire de La Forêterie, mis en place dès la période gauloise, connaît des réaménagements entre le 1^{er} siècle av. J.-C. et l'époque augustéenne. Au Mans, des offrandes monétaires sont attestées dès le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. mais la première construction ne débute que vers 15-20 ap. J.-C. Et l'ensemble est entouré d'un mur d'enceinte vers le milieu du 2^e siècle.

Chez les Diablintes, les sanctuaires d'Entrammes, de Juvigné de Saint-Denis-du-Maine sont vraisemblablement établis dans le courant de la première moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C.

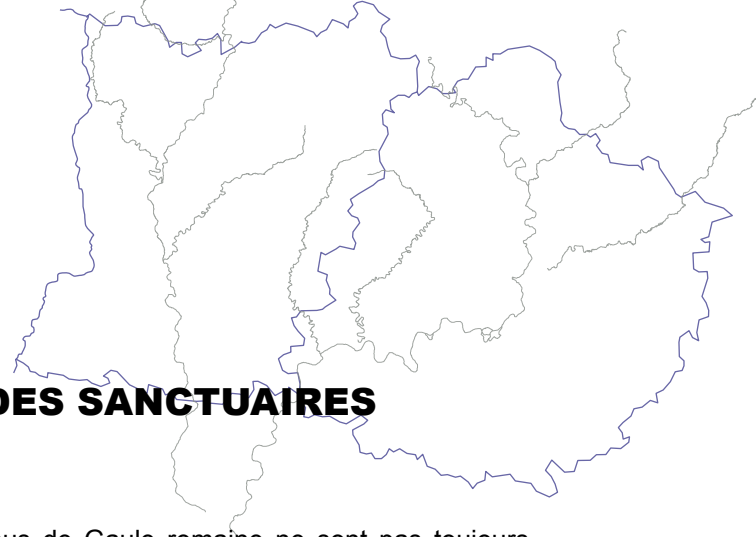
La seconde moitié du 1^{er} siècle coïncide par ailleurs avec la construction ou la reconstruction de plusieurs sanctuaires. Les travaux débutent vers 60-80 et se poursuivent sans doute jusque dans la première moitié du 2^e siècle. C'est le cas du sanctuaire des Perrières et du temple de La Forêterie à Allonnes rebâti sous une forme plus monumentale, du sanctuaire d'Aubigné-Racan ou encore de Jublains.

A la fin du 2^e siècle les travaux de construction ou de réaménagement paraissent bien plus rares



Peinture murale intérieure de péribole

Enduit peint
130-160 ap. J.-C.
Allonnes, La Forêterie, sanctuaire de Mars Mullo
DRAC Pays de la Loire, Service régional de l'archéologie (dépôt CERAM)
© Gilles Kervella



LA FRÉQUENTATION DES SANCTUAIRES

Les divinités honorées dans les sanctuaires connus de Gaule romaine ne sont pas toujours identifiées. Il en est de même des hommes et des femmes qui fréquentent ces lieux de culte et des rites qui s'y déroulent.

Si l'étude des textes anciens et des sources épigraphiques disponibles nous renseigne sur les prêtres exerçant dans le cadre très strict des cultes impériaux, sur les divinités des cités et sur le fonctionnement de la religion officielle, les préoccupations quotidiennes du simple dévot et ses relations aux divinités restent peu appréhendables.

Les fouilles archéologiques des sanctuaires nous livrent cependant de nombreuses informations complémentaires, notamment par la découverte en abondance d'objets qui sont le reflet de la fréquentation et de l'occupation de ces lieux de culte.

Les mobiliers archéologiques découverts dans des sanctuaires peuvent être classés en trois groupes :

- Le premier concerne les objets qui ne se rencontrent qu'en contexte cultuel. Ils ont été fabriqués spécifiquement pour des rites. C'est le cas des ex-voto (objet offert en remerciement suite à un vœu à la divinité) et des tablettes de *defixio* (plaques en plomb sur lesquelles étaient gravées des formules magiques).
- Le second regroupe les objets qui ne sont pas spécifiques au monde cultuel et que l'on utilise tous les jours dans la sphère domestique, artisanale. Cependant ils vont être offerts dans un second temps aux dieux et jouer un rôle d'ex-voto. Il s'agit souvent d'objets découverts en grand nombre ou ayant subi des altérations, mutilations volontaires prouvant l'offrande comme les monnaies, fibules et autres objets de parure, figurines en terre cuite...
- Pour le troisième, il est difficile de déterminer si les objets sont là volontairement ou s'ils ont été perdus ou jetés. Ils concernent l'équipement du temple (chandelier, clefs), les instruments utilisés pour les rites (clochettes, boîtes à sceaux, brûle-parfums) ainsi que les ustensiles de la vie quotidienne apportés ou portés par les fidèles lors de leur séjour dans le sanctuaire.

Les petits mobiliers archéologiques mis au jour dans les sanctuaires offrent donc une image des diverses activités qui se déroulaient dans l'enceinte sacrée, certaines étant sans lien direct avec le culte.



EX-VOTO ET DEFIXIO

Ex-voto

Le terme ex-voto, directement emprunté au latin, signifie « à la suite d'un vœu ». Il s'agit d'une offrande aux dieux particulièrement répandue qui a pour fonction de concrétiser la communication entre un fidèle et une divinité, en remerciement de l'exaucement d'un vœu. Offert par le dévot, il honore la dette contractée auprès du dieu une fois que la faveur a été accordée. Les ex-voto sont élaborés en divers matériaux : pierre, terre cuite, métal, bois. On les découvre essentiellement sur des lieux de culte, que ceux-ci soient construits, simplement aménagés ou naturels. Il s'agit le plus souvent de représentations anatomiques humaines. En effet, représentant la partie atteinte par la maladie pour laquelle on demande la guérison, les ex-voto illustrent à des échelles variables, les différentes parties du corps humain.

Parmi les dix ex-voto anatomiques découverts en Sarthe et en Mayenne, six occurrences correspondent à des représentations ophtalmiques, une à une oreille, les dernières sont des représentations possibles d'organes sexuels.

La pratique de la *defixio*

À l'époque romaine, il y avait deux façons de s'adresser aux dieux. La voie officielle consistait à formuler un vœu à leur intention, l'autre était de faire intervenir la magie. Si cette pratique, qui permettait l'action des dieux hors de la religion contrôlée était surveillée, elle n'en était pas moins admise. Des magiciens officiaient ainsi régulièrement dans les villes et les campagnes de Gaule. Sur le site des Jacobins au Mans, les tablettes pliées retrouvées dans la vase de l'étang sacré indiquent qu'un magicien offrait son savoir-faire aux visiteurs du sanctuaire.

Parmi les pratiques magiques attestées, la plus courante est sans doute le rite d'envoûtement (*defixio*) dont le but était de porter tort à ses ennemis en les soumettant à sa propre volonté. En inscrivant des formules magiques sur des tablettes de plomb, on pouvait ainsi chercher à nuire à ses adversaires dans un procès, une histoire d'amour ou une compétition. On pouvait également châtier les calomniateurs et les voleurs. Le plomb, métal lourd, d'aspect mat et sinistre, était le support traditionnel de ce type de pratiques.



Tablette de *defixio* inscrite

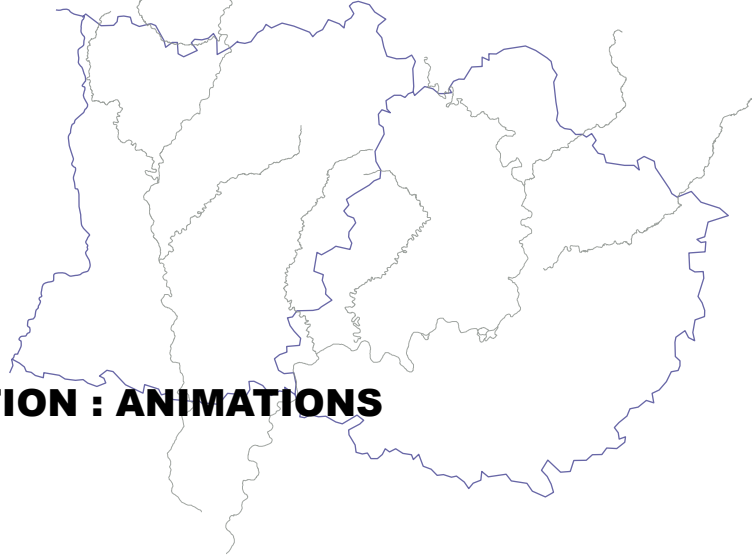
Plomb

Début du 1^{er} - 2^e s. ap. J.-C.

Le Mans, Quinconces des Jacobins

DRAC Pays de la Loire, Service régional de l'archéologie (dépôt Inrap, Le Mans)

© Gilles Kervella



AUTOUR DE L'EXPOSITION : ANIMATIONS

• Les conférences

Mardi 6 avril

Conférence d'Annie Allely-Padet, maître de conférence à l'université du Maine, membre du comité scientifique de l'exposition

Présentation du territoire des Aulerques Cénomans et Diablintes et leur religion dans l'Antiquité
18h auditorium Carré Plantagenêt

Mardi 12 mai

Conférence de Martial Monteil, maître de conférence à l'université de Nantes, membre du comité scientifique de l'exposition

Architecture des sanctuaires et culte de Mars Mullo sur le territoire des Aulerques
18h auditorium Carré Plantagenêt

Dimanche 21 juin

Dans le cadre des journées de l'archéologie :

Conférence de Stéphanie Raux, archéologue Inrap, commissaire scientifique de l'exposition, et de Pierre Chevet, archéologue Inrap, membre du comité scientifique de l'exposition

Le sanctuaire découvert au Mans sur le site du centre culturel des Quinconces
15h auditorium Carré Plantagenêt

Samedi 19 septembre

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine :

Conférence de Gérard Guillier, archéologue Inrap, commissaire scientifique de l'exposition

Le sanctuaire de Neuville-sur-Sarthe
15h auditorium Carré Plantagenêt

Tarifs : 6€, tarif réduit 4€, gratuit pour les étudiants et les moins de 18 ans

• Événement

Samedi 16 mai 2015

Dans le cadre de la Nuit des Musées, les élèves du lycée Montesquieu proposeront une animation autour des tablettes de *defixio* (tablettes magiques) présentées dans l'exposition.

Des visites zoom de l'exposition seront également proposées par les médiatrices du musée tout au long de la soirée.

Horaire : 19h00-00h00

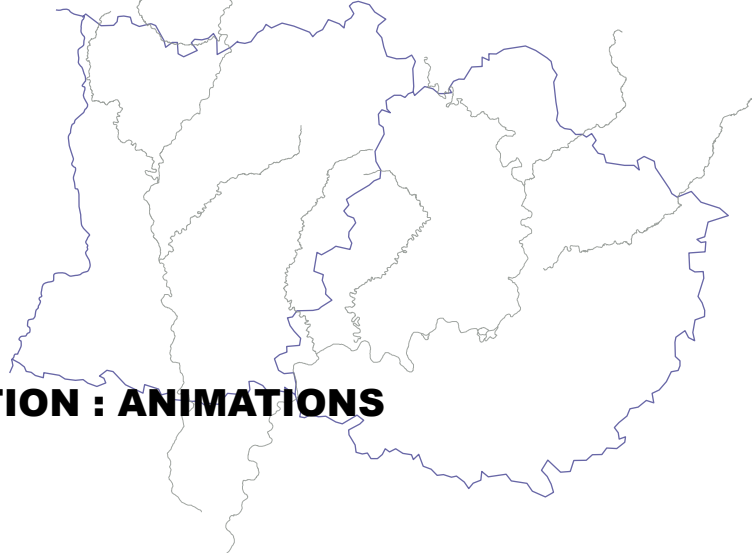
Entrée libre

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, des visites zoom de l'exposition seront proposées par les médiatrices du musée tout au long du week-end.

Horaire : 10h00-18h00

Entrée libre



AUTOUR DE L'EXPOSITION : ANIMATIONS

• Les visites

- Samedi 28 mars à 15h00
- Samedi 25 avril à 15h00
- Samedi 30 mai à 15h00
- Samedi 27 juin à 15h00
- Mardi 7 juillet à 20h30
- Jeudi 16 juillet à 15h00
- Mardi 21 juillet à 20h30
- Jeudi 27 août à 15h00

Tarif : 6€, tarif réduit 4€, gratuit pour les étudiants et les moins de 18 ans

• Les vacances au musée

Mercredi 15 avril

Visite atelier « Par Jupiter »

} 10h - 12h : 8/10 ans

Visite précédée ou suivie d'un goûter au Café Carré

} 14h30 - 16h : 11/13 ans

Tarif : 5.50€

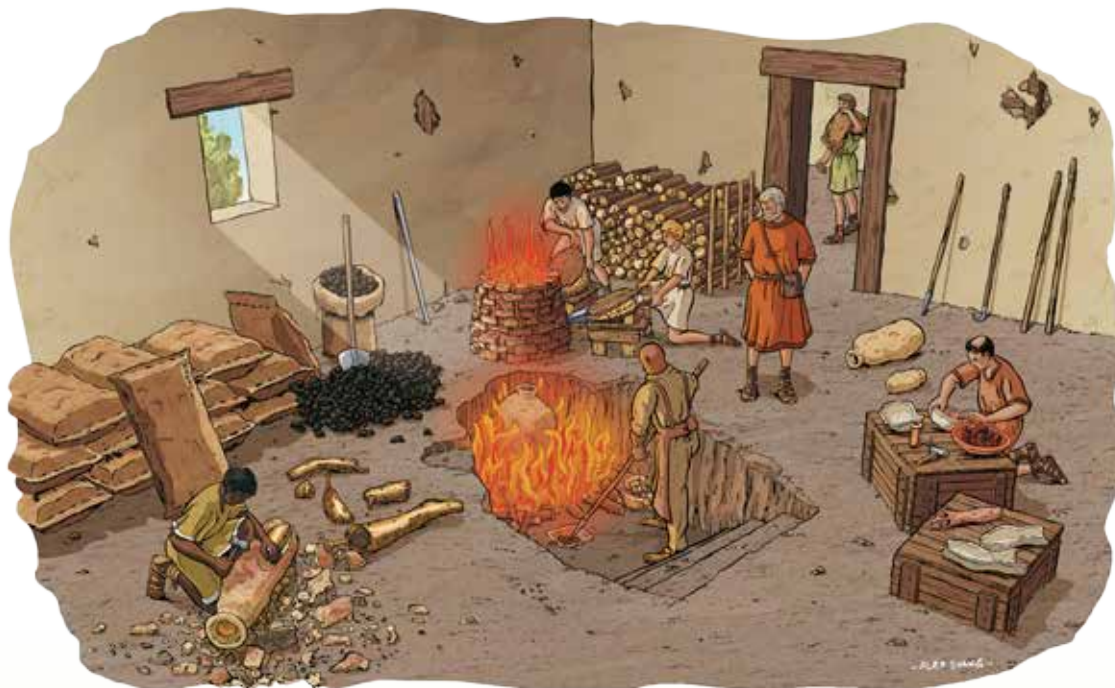
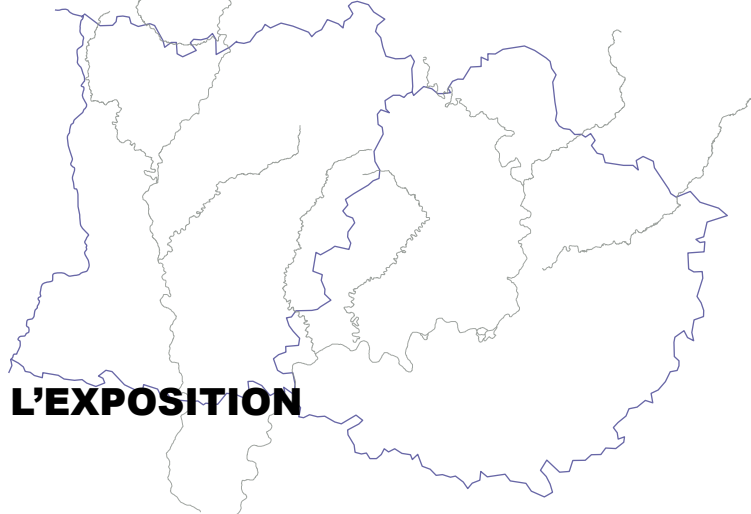


Illustration présentant le fonctionnement d'un atelier de bronzier

Découvert en 2010 sur le site des Quinconces, le Mans

© Alex Evang, 2015



LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION

A l'occasion de cette exposition, un catalogue est sous la direction de :
Stéphanie Raux, Véronique Brouquier-Reddé, Martial Monteil, William Van Andringa

Sommaire du catalogue

Qui sont les Aulerques Cénomans et Diablintes ?

L'archéologie des lieux de culte, en Sarthe et en Mayenne

Quand les dieux vivent avec les hommes : religion et cités sous la direction de W. Van Andringa.

Les Aulerques dans l'Empire, la religion et l'autonomie municipale.

La fin du paganisme

Sanctuaires et lieux de culte sous la direction de M. Monteil

Sanctuaires et lieux de culte chez les Aulerques : bilan et synthèse des données actuelles

Notices de sites : les sanctuaires construits en Sarthe et en Mayenne

Notices de sites : Les lieux de rites, non construits, en Sarthe et en Mayenne

L'apport de l'archéologie aérienne à la révélation des sanctuaires antiques

Programmes architecturaux des édifices culturels sous la direction de V. Brouquier-Reddé

Les sanctuaires, édifices du paraitre et programmes architecturaux commandités, les corps de métiers et corporations sollicités

Les matériaux de construction : ressources locales et importations

Le décor architectonique d'un sanctuaire poliade : l'exemple de Jublains

Le chapiteau corinthien du temple 3 de Mars Mullo, à Allonnes

Le décor d'applique

Le décor architectural figuré

Le décor peint et stucqué

Les chantiers de construction

Fondre une statue à *Vindinum* au 2^e siècle

Des dieux, des hommes et des rites sous la direction de S. Raux

Les dieux des Cénomans et des Diablintes

La fréquentation des sanctuaires

Le rite de la *jactatio stipis*

Monnaies mutilées, monnaies scarifiées

Les ex-voto anatomiques

Les offrandes alimentaires

Les offrandes de statuettes en terre cuite

La pratique de la defixio, entre religion et magie

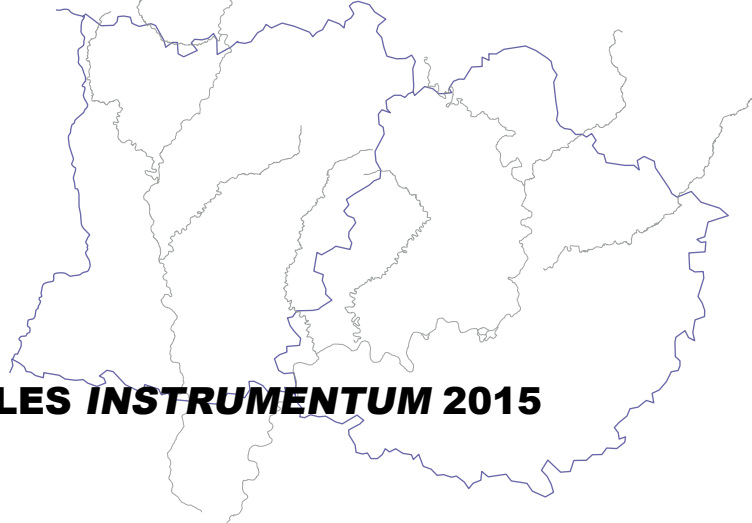
Les offrandes d'objets spécifiques et d'objets personnels

L'ouvrage se conclut par le catalogue des objets présentés dans l'exposition.

316 pages

25 €

En vente à la boutique du musée à partir du 15 avril 2015



RENCONTRES INTERNATIONALES *INTRUMENTUM* 2015

Mobiliers et sanctuaires dans les provinces romaines occidentales (fin I^{er} av.-V^e ap. J.-C.)

L'exposition est organisée en lien avec les rencontres internationales *Intrumentum* qui auront lieu au Carré Plantagenêt du 3 au 5 juin 2015

Les prochaines rencontres *Intrumentum* se dérouleront en partenariat avec le CNRS (UMR 6566 CReAAH de Rennes) et le SRA des Pays-de-la-Loire, et auront pour thématique la culture matérielle et le statut des mobiliers dans les lieux de culte des provinces romaines occidentales, entre - 50 et 500.

Sont concernés les objets mis au jour en contexte culturel et/ou relevant d'une pratique religieuse, qu'ils soient offerts ou qu'ils constituent les accessoires de cette pratique : récipients (en céramique, verre, bronze, ...), luminaires, statuaire et autels, figurines, pièces d'armement, ex-voto, outils, monnaies, instruments de musique et d'écriture, anneaux, tablettes de *defixio*,...

Différents thèmes concernant le statut de ces objets pourront être abordés :

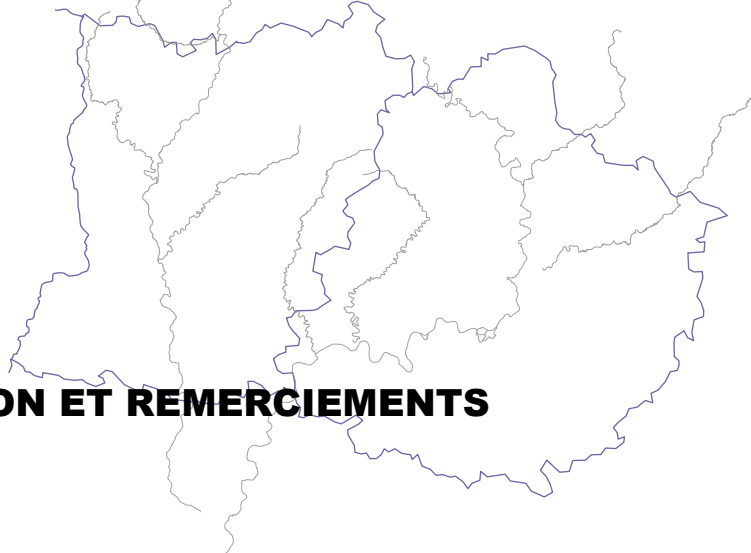
- supports et modes d'expression de la pratique religieuse et des relations homme-divinités (ex-voto, tablettes de plomb)
- mobiliers non sacrés nécessaires à l'activité de l'officiant et à l'entretien du lieu de culte (luminaires, meubles, stylets, *tintinnabula*)
- productions artisanales spécifiques aux lieux de cultes et pratiques économiques dans l'enceinte des sanctuaires (caractéristiques locales ou régionales d'objets offerts, présence de structures de production ou de recyclage, boutiques)
- destitution de mobiliers, symboliques et modalités des offrandes (mutilations, modes d'enfouissement, accumulations)

De plus, une approche plus méthodologique sera envisagée, cherchant à définir si l'étude de ces mobiliers permet de répondre à des problématiques générales:

- l'évolution des modes et de la nature des offrandes entre la fin du I^{er} s. av. et le V^e s. ap. J.-C.
- la restitution des gestes et des parcours des pratiquants par la spatialisation des offrandes
- la caractérisation des cultes à partir des objets mis au jour.

L'association *Intrumentum*

Intrumentum a été fondé en 1994 sous la forme d'une Association 1901, par des chercheurs souhaitant mettre en place un " groupe de travail européen sur l'artisanat et les productions manufacturées de l'Antiquité ". Il apparaissait en effet nécessaire de créer une structure internationale, rassemblant les chercheurs actifs sur ces thèmes dans différents pays, et s'intéressant non seulement à l'artisanat en général mais aussi à toutes les productions, quel que soit le matériau.



GÉNÉRIQUE DE L'EXPOSITION ET REMERCIEMENTS

Commissaires

François Arné, directeur des musées du Mans
Julie Pihan, responsable du Carré Plantagenêt

Commissaires scientifiques

Stéphanie Raux, archéologue, Inrap Grand Ouest
Gérard Guillier, archéologue, Inrap Grand Ouest

Comité scientifique

Annie Allely, Université du Maine
Véronique Brouquier-Reddé, CNRS - ENS Paris
Pierre Chevet, Inrap Grand Ouest
Katherine Gruel, CNRS - ENS Paris
Martial Monteil, Université de Nantes
Rachel Touzé, SRA Pays de la Loire
William Van Andringa, Université Lille 3

Communication

Ghislaine Leroy, musée du Mans
Mélanie Scellier, Inrap Grand Ouest

Catalogue et affiche

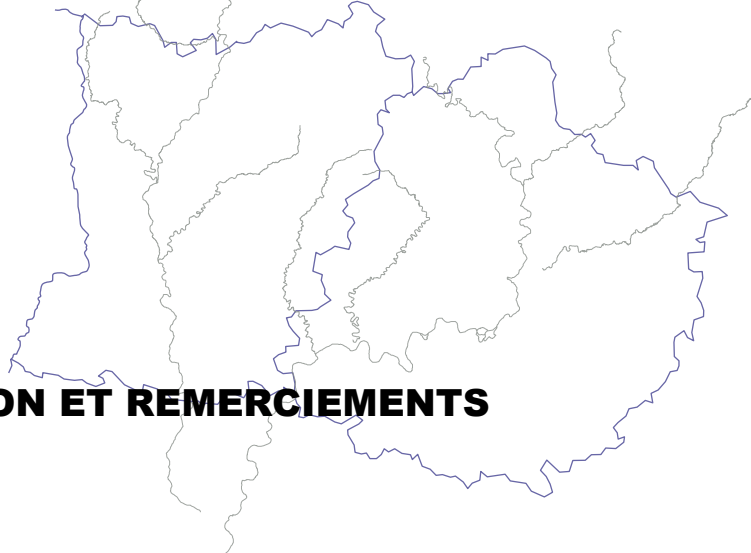
Sébastien Morel

Maquettes

Forma Urbis
Atelier Couvercelle

Aquarelles

Jean-Claude Golvin
Alex Evang



GÉNÉRIQUE DE L'EXPOSITION ET REMERCIEMENTS

Réalisation

Administration, régie : Edwige Grison

Graphisme : Jenny Weiss-Bonnetier, Fabienne Connard

Documentation : Johnny Parmé

Multimédia : Flavien Dublanchet

Communication : Ghislaine Leroy

Equipe technique : Joël Albert, Guy Chassevent, Jack Debray, Franck Ernest, Bruno Jarrossay, Thierry Lainé, Jean-Luc Lemay, Philippe Ribault

Transport

Roger Leroy, Arnaud Emery, musées du Mans

Société Bovis

Soclage

Marcel Molac, Roger Leroy

Médiation culturelle

Catherine Chassaing, Marie-Jeanne Martin, Florence Pinabel

Accueil et surveillance

Dalila Bakrou, Ewa Chereau, Francine Pifre, Valérie Parmé

Nora Bakrou, Géraldine Devilliers, Nicole Lamotte, Madeleine Rivière, Chantal Morel, Géraldine Mercier

Cette exposition a été possible grâce aux prêts de collections consentis par :

- DRAC Pays de la Loire, Service régional de l'archéologie
- Allonnes, CAPRA
- Ville d'Allonnes
- Ville de Chartres, service d'archéologie municipale
- M. Eric Térouanne
- Mmes Josée et Roselyne Térouanne
- M. Georges Trichet
- M. Bernard Trocherie
- Nantes, Musée Dobrée
- Jublains, Musée archéologique départemental

Nos remerciements vont également à Mr Nicolas Thomas pour son aide scientifique précieuse ainsi qu'à Jean Riouffrey et Reynald Lucas.



INFORMATIONS PRATIQUES

Accès au Carré Plantagenêt – Musée d'Archéologie et d'Histoire

Tramway : Ligne T1 Arrêt Éperon - Cité Plantagenêt
Ligne T2 Arrêt Jacobins - Quinconces

Bus : Arrêt Mairie : n°2, 4, 11, 16, 26
Arrêt Mendès France : n°3, 8, 9, 10, 34

Rue Claude Blondeau 72 000 LE MANS
Tel : 02 43 47 46 45
Site Internet : www.lemans.fr/musees

Horaires

Ouvert du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00
Fermeture hebdomadaire le lundi

Tarifs

Plein tarif : 5€

Tarif réduit : 2,50€

Gratuit pour les moins de 18 ans

Le billet donne accès aux salles d'expositions permanentes ainsi qu'aux expositions temporaires.

Contact presse :

Julie Pihan, responsable du musée
julie.pihan@ville-lemans.fr

Ghislaine Leroy, chargée de communication
ghislaine.leroy@ville-lemans.fr

